DEL2026-56C

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260512-DEL2026_56C-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	15	19

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 28 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, M. DHEERE Christophe, M. LEDOYEN Jérôme, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, M. DELAPORTE Christophe, Mme FOURRIER Geneviève, M. LE LEUCH Eric, Mme LE GOFF Lydia, Mme FIGLAREK Sylvie, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie.

Pouvoirs : M. ARTIGE Jean-François (pouvoir à Mme FIGLAREK Sylvie), Mme BUSSIERE Hélène (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie), Mme FORIN Laurence (pouvoir à M. GOUARIN Joël), Mme MAUGEY Davine (pouvoir à Mme LUCAS Valérie).

Absents : -

Date de convocation : 23 avril 2026
Secrétaire de séance : M. DELAPORTE Christophe

56C-2026 ERREUR MATERIELLE Création de la Commission Communale des Impôts Directs

Rapporteur : M. Christophe DELAPORTE

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La CCID est composée de 9 membres dans les communes de plus de 2000 habitants : - Le maire ou l'adjoint délégué, président - 8 commissaires

Les 8 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur régional des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal. La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 32 noms : 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Pour mémoire, le rôle de la CCID est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation. Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260512-DEL2026_56C-DE

Il est proposé de nommer les contribuables suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
GOUARIN Joël	FORTUNE Michel
BEGUE Kristen	LA FONTA Jeanne
DELAPORTE Christophe	LAFFONT Charlotte
FORIN Laurence	CREN Margot
LEDOYEN Jerôme	DHEERE Christophe
MAILLET Philippe	ARTIGE Jean-François
BONNEVILLE Hélène	QUAIRET Stéphane
BUSSIÈRE Hélène	ROUX Jean-Marie
PIERREPONT Francis	RECOING Florence
DORÉ Michaël	LUCAS Valérie
SERMIER François	FRELAUT Renée
BOUCHY Jean-Charles	FOURRIER Geneviève
LE GOFF Lydia	VOINSON Yannick
LE LEUCH Eric	DULAC Emmanuel
FIGLAREK Sylvie	BONNEAU Yann
LE PADELLEC Maxime	MAUGEY Davine

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 avril 2026 ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Approuve** la liste de contribuables proposée pour la désignation des commissaires de la commission communale des impôts directs,
- **Donne** pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Le secrétaire de séance
M. DELAPORTE Christophe

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 30 avril 2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN